

ISSN 2414-2565

CAHIERS DU GREMS

*Revue annuelle du Groupe de Recherches
en Morphosyntaxe et Sémantique*



N°04 décembre 2019

Cahiers du GReMS**Revue du Groupe de Recherches en Morphosyntaxe et Sémantique**

Université Marien Ngouabi

Faculté des Lettres, Arts et Sciences humaines

BP : 2642- Brazzaville (Congo)

Directeur de publication : Édouard Ngamountsika, Professeur Titulaire**Rédacteur en chef** : Iloki Etienne Bellarmin, MC, *Chef de parcours de
Langue et Littérature françaises*

Comité scientifique : Pr Abolou Camille Roger, Université de Bouaké, Pr Abou Napon, Université de Ouagadougou, Pr Benzitoun Christophe, Université de Loraine, Frey Claude, MC /HDR Université Paris III, Pr Lefeuvre Florence, Université Paris III, Ibrahim Diakhoumpa, MC, Université Gaston Berger, Pr Irié Bi Gohy Mathias, Université de Bouaké, Pr Mbanga Anatole, Université Marien Ngouabi, Pr Massoumou Omer, Université Marien Ngouabi, Makosso Jean-Félix, MC, Université Marien Ngouabi, Pr Ngassaki Basile Marius, Université Marien Ngouabi, Pr Moussa Daff, Cheikh Anta Diop, Pr Moussirou Mouyama Auguste, Université Omer Bongo, Noumssi Gérard, MC/HDR, Université de Yaoundé I, Université de Bouaké, Pr Siouffi Gilles, Université Paris IV, Sorbonne, Pr Rosier Laurence, ULB , Pr Peter Blumenthal, Université de Cologne, Pr André Thibault, Université Paris IV .

Comité de lecture : Germain Eb'aa, Bellarmin Iloki, Nombo Augustin, Albert Gandonou, Jean-Aimé Pambou, Loussakoumounou Alain Fernand, Ndongo-Ibara Yvon Pierre, Jean-Alexis Mfoutou (Rouen), Eloundou Eloundou Venant.

Comité de rédaction : Bellarmin Iloki, Elongo Arsène, Marc Cheymol, Omer Massoumou, Anatole Mbanga, Gérard Noumssi, Alain Ferdinand Raoul Loussakoumounou, Moukougou Sidoine Romaric, Gombé - Apondza Guy Roger Cyriac, Odjoula Régine.

Conception maquette et mise en pages : *Nkanakwono*Courriel : *cahiersdugrems@gmail.com*

N° 04 décembre 2019

Publié par le *Parcours Langue et littérature françaises***ISSN 2414-2565**

AVIS AUX AUTEURS

Le format de la revue : A5. Marges 2cm.

La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

3.4. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

3.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont fait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadéquation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

3.6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

3.7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, *Zone titre*, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

SOMMAIRE**FALL Oumar,**

La problématique de l'aspect en grammaire.....7

TRAORE Aly,

Étude diachronique de l'expression de la période passée dans
Chants d'ombre de Léopold Sédar Senghor 23

LOUSSAKOUMOUNOU Alain Fernand Raoul,

La modalité : un levier de démarcation linguistique
et application un corpus d'apprenants.....37

YANGRA Aboi François,

Les énoncés non verbaux en abouré au prisme
du programme minimaliste 61

DIAKHOUMPA Birahim,

Éléments pour une analyse de *que* en tête de construction
interronégative.....75

VARIA**GANKAMA Laurent,**

De la portée révolutionnaire de la pragmatique :
le modèle inférentiel contre le modèle du code.....91

NDOUNIA Amen Krishna,

Philosophie et spiritualité dans les dialogues de Platon.....109

MIEMBAON Georges et SAH Zéphirin,

Forge et société *teke* du Congo (1885-1960) 135

ITOUA Patric,	
Dionysos et Ogun : deux divinités et deux mythes jumeaux dans l'imaginaire de Wole Soyinka.....	157
OKIEMBA Rock,	
Ethnies et stéréotypes.....	177
N'ZAMBI-MIKOULOU Donald, MASSALA Hubert Franck Lylian	
The contextualization of blacks' rejection and victimization in Toni Morrison's <i>The bluest eye</i>	193
KOUADIO-KACOU Marietta Laure,	
Des procédés lyriques et stylistiques à l'idéalité poétique dans <i>arc musical</i> de Tchicaya U Tam' si.....	205
MBON Armel,	
Gaskell's <i>Mary Barton</i> and Disraeli's <i>Sybil</i> as Narrative Approaches to Class Conflict Resolution.....	219
OUATTARA Zié Yacouba,	
La prosopopée dans <i>d'éclairs et de foudres</i> de J.-M Adiaffi et <i>Chants d'ombre</i> de L.S. Senghor.....	239
NGAMOUNSIKA Edouard,	
Présentation du Corpus du français parlé au Congo	259
Présentation des travaux du GREMS par l'équipe.....	275

ETHNIES ET STÉRÉOTYPES**Rock OKIEMBA****Assistant, Université Marien Ngouabi,
rockfeller16@yahoo.fr**

Résumé : Cet article se propose d'éclairer avant tout les notions d'Ethnies et de stéréotypes. Mais cet éclairage ne peut être efficient si on n'y inclut pas la notion de Nation comme variable intégrant la notion d'ethnie. Analyse faite, Ethnies et Nations sont deux réalités intimement liées. Les définitions données par les théories anthropologiques les confondent. Les éléments communs aux deux sont : le peuple ou groupement humain ou encore groupes ethnolinguistiques. Ensuite la langue, la culture, le territoire ; on peut y ajouter l'histoire commune. Toutes ces valeurs, partagées par ces différentes communautés humaines en cohabitation constituent la Nation. Les stéréotypes apparaissent ici comme corollaires des ethnies. Ils ne fonctionnent qu'à partir de l'existence des groupes car le stéréotype est l'aspect caricatural d'un comportement dominant observé dans l'endo-groupe. Il (le stéréotype) est le regard déformé de l'autre, c'est-à-dire de l'exo-groupe. Pour tout dire, Ethnies et stéréotypes coexistent dans un lien où le second ne peut fonctionner sans le premier.

Mots clés : Ethnies, groupes, ethnolinguistiques, nation, stéréotypes.

Abstract: This article proposes to enlighten above all the notions of Ethnic groups and stereotypes. But this enlightenment cannot be efficient if it does not include the notion of Nation as a variable integrating the notion of ethnic group. Beyond the analysis, Ethnic groups and Nations are two realities closely linked. Definitions given by anthropological theories make them similar. Elements common to both are: people or human group or ethno-linguistic groups. The language, culture, territory; common history can be added to the list. All these values, shared by these different human communities living together, form the Nation. The Stereotypes appear here as dependents on Ethnic groups. They come into being from the existence of groups because the stereotype is an the caricatural aspect of a dominating behavior observed in an endo-group. The stereotype is the distorted sight of the other, that is to say the exo-group. As a whole, Ethnic groups and stereotypes live together in a relation in which the second cannot work without the first.

Keywords: Ethnic groups, ethno-linguistic groups, nation, stereotypes.

Introduction :

Ethnie est un terme apparu en 1896 dans la langue française. Il dérive de l'un des quatre termes qui, en grec ancien servait à désigner les groupes humains : *yévos /genos* signifiant « famille, clan, tribu », *laos* signifiant « peuple assemblé, foule », *démos* signifiant « peuple du lieu, citoyens » et *éthnos* signifiant « gens de même origine ».

La faveur rencontrée par le mot *ethnie* est récente. Forgé par Vacher de Lapouge, cité par Roland Breton (1981, p.5) repris par A. Fouillée, il vit son sens précisé par F. Regnault. Ce terme, plus simple que les expressions telles que « groupe ethnique » ou « unité ethnique », était alors en compétition, dans les milieux scientifiques, avec d'autres néologismes plus savants proposés ça et là : *ethnos*, *ethnium*, *ethnea*. C'est sans doute G. Montandon, qui lui permit de l'emporter en lui gagnant une certaine audience dans un public plus large.

Pour désigner les groupements sociologiques pendant la période coloniale par exemple, au mot *ethnie* étaient substitués les mots « tribu », « peuplade », ou tout simplement « race ».

Que signifient en fait ces trois termes ? Selon Michel Panoff et Michel Perrin, (1973, p.259) :

une *tribu* est composée de groupes plus réduits, tels que des clans et elle peut s'associer, temporairement ou en permanence, avec d'autres tribus pour former une confédération à des fins militaires ou religieuses, confédération qui ne possède presque jamais un système centralisé d'autorité politique ou judiciaire.

Selon le petit Larousse (2000, p772) une peuplade est un groupement humain de faible ou de moyenne importance peuplant un territoire non clairement délimité, à la culture jugée archaïque.

Enfin la *race* est biologiquement un groupe humain qui se distingue des autres par un ensemble de caractères physiques héréditaires (caractères anatomiques : couleur de la peau, forme de la tête, etc. ; caractères physiologiques : répartition des groupes sanguins ; caractères pathologiques : réactions différentes aux maladies), etc.

A n'en point douter, pour des raisons ethnocentriques et pendant la période coloniale, ces termes convenaient pour désigner les « peuples inférieurs » : amérindiens, africains, océaniens et certaines sociétés asiatiques, en opposition avec les « peuples supérieurs », qu'étaient les peuples européens.

Dans les monographies des pays africains, durant cette même

période, on pouvait lire dans les actes de naissance établis par l'état civil le mot « race » pour désigner le groupe ethnique auquel appartenait l'intéressé. Par exemple : Nom : Elenga ; Prénom : Philippe ; Race : Dwala.

Mais ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale que l'emploi du mot *ethnie* passe dans l'usage courant. Il s'imposa d'abord dans les régions francophones. Dans les colonies, ethnologues et administrations coloniales commencèrent à trouver *ethnie* plus commode à utiliser parce que plus neutre que *tribu*, *peuplade*, etc.

Au terme de cette introduction, il va falloir chercher à comprendre ce que *ethnie* veut réellement dire.

1. L'ethnie

Différentes acceptions ont qualifié ce mot d'*ethnie*. Roland Breton (1984, p.7), qui a consacré toute une étude sur ce thème lui trouve deux définitions ; l'une au sens strict et l'autre au sens large.

Au sens strict **ethnie** peut désigner un groupe d'individus partageant la même langue maternelle. Dans ce sens on peut désigner, par exemple, comme *ethnie catalane* l'ensemble des habitants de la Catalogne ayant conservé l'usage du catalan. *Ethnie*, stricto sensu, est alors l'équivalent du groupe linguistique, ou groupe ethno-linguistique, c'est-à-dire de ce que les linguistes désignent comme le groupe de langue maternelle, ou g. l. m.

Au sens large, l'*ethnie* est définie comme un groupe d'individus liés par un complexe de caractères communs – anthropologiques, linguistiques, politico-historiques, etc. – dont l'association constitue un système propre, une structure essentiellement culturelle : une culture. L'*ethnie* est alors la collectivité, ou mieux la communauté, soudée par une culture particulière.

Selon Michel Panoff et Michel Perrin, (1973, p.96) **ethnie**, du grec **ethnos** : **peuple**, **nation**, est un groupement d'individus appartenant à la même culture (même langue, mêmes coutumes, etc.) et se reconnaissant comme tels. On dit aussi « groupe ethnique ». Il faut distinguer l'*ethnie* de l'« unité ethnique » qui peut être l'un quelconque des groupes auxquels appartient un individu (famille nucléaire, famille étendue, village, tribu).

Au regard de toutes ces définitions, il est aisé de comprendre, enfin, que les éléments qui caractérisent la notion d'*ethnie* sont : le groupement des individus, la langue et enfin la culture que les membres y appartenant partagent.

Au demeurant, les Africains, de la période précoloniale jusqu'à la conquête coloniale, n'avaient pas de terme, en leur langue locale, nommant cette entité sociologique ou anthropologique qu'est l'ethnie. Ils parlaient plutôt de leur appartenance à des lignages et à des clans ; et ceux-ci, dirigés par des aînés, étaient localisés.

En référence à leur mode d'organisation sociale, les Occidentaux en sont venus à qualifier nos groupements sociaux lignagers d'ethnies lesquelles, à ce qu'il semble, sont une association de plusieurs lignages et clans dont les générations s'étendent au-delà de ce que peut retenir la mémoire généalogique. D'ailleurs au regard des mythes fondateurs africains on signale des noms d'ancêtres fondateurs tels Oduduwa, ancêtre des Yoruba du Nigéria, Ndinga, ancêtre de tous les Mbosi (Mbochi) de la République du Congo, Lunianga, ancêtre féminin des Manianga que l'on trouve dans les parties sud des deux congo.

Toujours en matière d'ethnies, la République du Congo en compte à peu près une soixantaine, scindée en grands groupes selon leur parenté linguistique et leurs coutumes communes. Ainsi avons-nous les groupes : Koongo, Téké, Ngala, Sangha, Echira, etc.

Tous ces groupes, vivant ensemble, partageant la même histoire, le même espace et ayant un destin commun forment un ensemble historique et juridique appelé *Nation* ; autrement dit la nation congolaise. C'est d'ailleurs ce que confirme Staline quand il dit que « la nation italienne s'est formée de Romains, Germains, Etrusques, Grecs, Arabes, etc. ; la nation française de Gaulois, Romains, Bretons, Germains », etc.

Cela étant qu'entend-on par *Nation* ?

2. La nation

La *nation* est définie comme *une grande communauté humaine, le plus souvent installée sur un même territoire et qui possède une unité historique, linguistique, culturelle, économique plus ou moins forte*. Aussi la *nation* n'est-elle pas comme le définit Breton Roland (1981, p.10) : « un peuple, une partie d'un peuple ou un ensemble de peuples, historiquement parvenu à la constitution d'un Etat propre ».

Selon Staline, (1955, p.417), « La nation est une communauté de personnes, stable, historiquement constituée, née sur la base d'une communauté de langue, de territoire, de vie économique et de formation psychique et qui se traduit dans une communauté de culture ».

Au regard de ces trois définitions, les variables qui articulent le concept de *nation* sont les mêmes ; il y a « peuple », « histoire », « langue », « culture », « droit », « territoire », etc. C'est pourquoi l'*ethnie*, définie avec

les mêmes variables, se confond bien avec la *nation*. L'une se situe au niveau microsociologique et l'autre au niveau macrosociologique. C'est pour dire que les *ethnies* sont les réalités historiques, sociologiques ou anthropologiques, linguistiques, culturelles, etc. constitutives de la nation et gérées par un « Etat » en tant qu'entité politique constituée d'un territoire délimité par des frontières, d'une population et d'un pouvoir institutionnalisé. Titulaire de la souveraineté, il (l'Etat) personnifie juridiquement la nation (2000, p.402).

L'attribution du statut de *nation* aux Etats africains a fait polémique chez Jean Ziegler. (1978, p.223). D'après celui-ci, il s'agit pour ces Etats de « proto nations » parce qu'étant des nations empiriques et puis constituées par la colonisation, (grâce à la conférence de Berlin) et régies par l'Etat colonial. Faut-il donc repenser l'histoire africaine en s'appuyant sur l'histoire ancienne, c'est-à-dire l'histoire précoloniale, pour mieux redéfinir les contours qui définiront les nations africaines authentiques ? C'est une question posée et à résoudre par les générations d'intellectuels africains, présentes et futures.

Un peu plus haut, nous avons dit que la nation est un assemblage polyethnique et que cette pluriethnicité doit être le socle de la cohésion sociale aux fins de conduire la nation vers un développement harmonieux de toutes les forces humaines et productives. Ce qui n'est malheureusement pas le cas. Avec le colonialisme vont naître des idéologies du genre « tribalisme » mieux « ethnicisme ».

Le colonialisme va justement envenimer l'ethnicisme (version scientifique et historique la plus évoluée par rapport au tribalisme), pour en faire un facteur accélérateur et multiplicateur de guerres et d'antagonismes de toutes sortes. Ainsi donc le colonialisme va exciter les rivalités ethniques afin de rendre difficile la consolidation des nouvelles nations selon le même et éternel principe de diviser pour régner. En témoignent les guerres du Biafra, du Katanga, des Hutu contre les Tutsi au Rwanda et au Burundi et un peu plus récente, celle qui a opposé les soi-disant Mbochi aux soi-disant Beembé en 1997 au Congo-Brazzaville.

Avec des démocraties africaines qui tâtonnent, le phénomène de l'ethnicisme a généré une certaine catégorie d'hommes politiques en mal d'audience et d'électorat, qualifiée d'« opérateurs ethniques », qui vont donc emboîter le pas aux colonialistes en instrumentalisant les ethnies. Celles-ci vont devenir, alors, leurs viviers électoraux.

Volontairement ou involontairement, ces hommes politiques ont contribué à placer la nation sous le joug des lobbys ethnico-politiques, en la ramenant à une phase de régression historique ; la *nation* va donc se

confondre avec la *tribu*.

Cela dit les ethnies ne doivent pas être à la merci des hommes politiques qui en font un mauvais usage. En tant que donnée de l'histoire, l'ethnie doit être considérée comme moteur de développement ; un développement à tous points de vue : social, culturel, économique, etc.

Sur le versant économique, les ethnies, du fait de leurs particularités surtout écologiques, sont à considérer comme des dynamiques économiques et leurs membres comme des *forces créatrices* et *forces productives*. A ce sujet les exemples fusent au niveau de l'Afrique. Par exemple au Cameroun, sont reconnus plus grands planteurs, commerçants et hommes d'affaires, les Bamiléké ; au Rwanda et Burundi, les Hutu se sont spécialisés dans l'agriculture et les Tutsi dans l'élevage ; en Afrique de l'Ouest dans l'ensemble, sont commerçants, tantôt sédentaires tantôt ambulants, les Dioula, les Malinké ou Mandingue, etc. ; au Congo-Brazzaville, sont spécialistes de la vannerie et du maraîchage, les Kongo-Laari. Sont spécialistes de la pêche comme activité principale, fournisseuse de leurs ressources alimentaires du fait de leur situation écologique, les riverains ou autres peuples aquatiques, en particulier les Likouba et les Moyi. Sont spécialistes de la chasse, fournisseuse des ressources alimentaires, suite également à leur situation écologique, les Pygmées ou peuples autochtones, en particulier, sans oublier tous les peuples forestiers des Départements du Niari, de la Lékoumou, de la Sangha, de la Likouala et de la Cuvette-Ouest. L'agriculture, quant à elle, n'est la spécialité principale d'une ethnie particulière, mais y sont plus prédisposés les peuples de la savane que l'on retrouve dans les Départements du Pool, de la Bouenza et des Plateaux. La pêche ainsi que la chasse apparaissent comme activités d'appoint pour ces derniers.

Plutôt que de réduire les ethnies au simple rang de « bétail électoral », les dirigeants politiques africains ont intérêt à encourager et soutenir chaque entité ethnique dans un projet économique qui cadre avec son activité principale conditionnée par son environnement.

Si dans les parties précédentes nous avons parlé symétriquement des *ethnies* et de la *nation*, et celles-ci face au développement économique, il va falloir, maintenant, aborder les *stéréotypes*.

3. Les stéréotypes

Le stéréotype peut être défini selon Roy Preiswerk et Dominique Perrot (1975, p.37) comme « un ensemble de traits censés caractériser ou typifier un groupe, dans son aspect physique et mental et dans son comportement ».

En sciences humaines, un stéréotype est l'image préconçue d'un sujet dans un cadre de référence donné, telle qu'elle y est habituellement admise et véhiculée. Par contre, en sociologie, le stéréotype prend la forme d'une opinion généralisée et concerne, le plus souvent, un type d'individus, un groupe ou une classe sociale.

En psychologie sociale et selon AKA Terrioste, les stéréotypes se définissent comme de : « Théories simplistes de personnalité que partage l'ensemble des membres d'un groupe à propos de l'ensemble des membres d'un autre groupe et des siens ».

Le contenu des stéréotypes est composé des croyances concernant les caractéristiques des membres d'un exogroupe, croyances qui sont généralisées à tous les membres de ce groupe. Les stéréotypes peuvent contenir des croyances à la fois positives et négatives au sujet de caractéristiques de divers groupes sociaux. De plus, l'usage des stéréotypes mène souvent à des jugements erronés, car trop réducteurs.

En résumé, le stéréotype tend à englober toutes les unités de la catégorie qu'il prétend cerner en quelques traits. Un individu appartenant au groupe visé se verra appliquer d'office le même schéma de comportement, de mentalité, de qualités ou de défauts. Le stéréotype est donc aussi *généralisation*.

Dans le domaine du stéréotype, la nuance n'a pas de place. Ce qui est juste pour le groupe l'est ipso facto pour l'individu, pour tous les membres de ce groupe, le résultat en étant que n'importe quel individu finit par représenter le groupe entier en l'incarnant grâce au stéréotype. Ce phénomène pourrait se résumer par la formule populaire : « Quand on en a vu un, on les a tous vus ». C'est ce qu'Albert Memmi (1973, pp.114-115), appelle *la marque du pluriel*. « Ils sont ceci », « ils sont tous les mêmes », « ils sont imprévisibles »... « Avec eux on ne sait jamais ! ». Ceci pour dénoncer le comportement raciste du colonisateur face au colonisé.

Cela dit il convient de faire la typologie des stéréotypes les plus courants. Ainsi avons-nous :

- Les stéréotypes sexuels
- Les stéréotypes sexistes
- Les stéréotypes physiques
- Les stéréotypes nationaux et raciaux
- Les stéréotypes professionnels.

De tous ces stéréotypes cités, seuls les stéréotypes nationaux et raciaux ont retenu notre attention. Ces stéréotypes sont axés sur le pays (voire

la région) d'origine ou le groupe ethnique. Par exemple :

Les Noirs africains sont des sauvages, les Français ne se lavent pas, les Arabes sont des terroristes, les Juifs sont radins, les Antillais et les Corses sont des fainéants, les Ivoiriens répondent toujours à une question par une autre, les Bretons perdent facilement leur contrôle, Les Portugais font le ménage, les Russes sont portés sur la bouteille, les Allemands sont stupides et disciplinés, les Américains sont stupides et gros, les femmes occidentales sont dépravées, les filles de l'Est sont des prostituées, les Grecs sont homosexuels, etc.

A quoi peut-on attribuer l'origine des stéréotypes nationaux et raciaux ? A notre hypothèse, les causes de ces stéréotypes sont imputables, nous semble-t-il, aux rapports de voisinage et aux contacts interethniques. Une fois en contact, certains peuples ou groupes ethniques ont dû développer des sentiments de supériorité par rapport à d'autres, supériorité fondée sur les valeurs soit culturelles, soit idéologiques, soit militaires, soit religieuses, soit technologiques, etc.

C'est le cas, au plan intercontinental, de la cohabitation entre les colonisateurs et les colonisés. Les premiers ont qualifié les seconds de « peuples primitifs », « peuples sauvages », « ils n'ont ni foi ni loi ». Les écrits de Lévy-Bruhl (1972, p.66) dans « La mentalité primitive » ou « La mentalité prélogique » ; de Jean-Jacques Rousseau dans « Le discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes » ; du philosophe Hegel (2008, p.195), pour qui :

L'Afrique est la partie sombre de l'humanité ». Du même auteur toujours, nous citons : « En Afrique (...) se trouve ce qu'on a appelé « l'état d'innocence », l'unité de l'homme avec Dieu et avec la nature, l'état d'inconscience de soi. Or l'homme en tant qu'homme s'oppose à la nature et c'est ainsi qu'il devient homme.

Dans cette catégorie d'auteurs, s'ajoute Sir James George Frazer (1972, p.61), cité par *Gérard Leclerc*, qui avait dit « Que Dieu m'en préserve ! » quand lui avait été posée la question de savoir s'il avait déjà été en Afrique, vu la masse d'informations qu'il avait pu glaner au sujet des peuples de ce continent.

C'est pour dire que le colonialisme n'est pas seulement expansion et domination économiques, mais aussi domination et ethnocentrisme culturels.

A propos de l'ethnocentrisme, qu'en savons-nous ?

En première approximation, pour Roy Preiwerk et Dominique Perrot (1975.p49) :

L'ethnocentrisme est défini comme l'attitude d'un groupe consistant à s'accorder une place centrale par rapport aux autres groupes, à valoriser positivement ses réalisations et particularismes, et menant à un comportement projectif à l'égard des hors- groupes qui sont interprétés à travers le mode de pensée de l'en-groupe.

William G. Sumner (1975, p.49) abonde dans le même sens quand il qualifie l'ethnocentrisme de :

Une vue des choses selon laquelle son propre groupe est le centre de tout, et tous les autres sont pesés par référence à lui...Chaque groupe nourrit sa propre fierté et sa vanité, clame sa supériorité, exalte ses propres divinités, et regarde avec mépris les profanes.

Comme on l'a vu, les définitions que nous venons de donner cadrent avec les exemples que nous avons cités plus haut, notamment ceux qui concernent les relations entre colonisateurs et colonisés, en d'autres termes entre « civilisés » et « sauvages ». Ce phénomène est qualifié de *macro-ethnocentrisme* selon Roy Preiswerk et Dominique Perrot (1975, p.50). Et le *macro-centrisme* est généralement considéré comme la manifestation du racisme.

A l'inverse du macro-centrisme il y a le *micro-centrisme* qui est une attitude des ethnies (dans le sens de société identifiée par sa culture) à dimension limitée, telle une tribu ou une minorité à l'intérieur d'une nation. En ce sens qu'au sein de celle-ci, les divers groupes ethniques qui cohabitent se perçoivent aussi différemment et les stéréotypes viennent rythmer leurs rapports.

A ce sujet, il convient de citer des exemples des quelques stéréotypes relevés entre groupes ethniques du Congo. Ainsi, Grégoire Lefouoba (2013, p.247) nous rapporte ce qui suit :

Le Kongo est perçu par les habitants du Haut-Congo comme une personne ayant une tête disproportionnée par rapport au visage, aimant particulièrement les épices, le piment, mangeant le poisson salé avec du piment à table, s'alimentant mal pour ne pas dépouiller ses économies.

Dans l'autre sens, le Kongo ou Mukongo traite son voisin du Haut-Congo de « muntu wa mpaamba- mpaamba », (sing.) ; « baantu ba mpaamba- mpaamba », (plur.). Littéralement « homme ou les hommes de rien ». En clair, « l'homme ou les hommes sans considération ». Il ne fait aucun doute que les stéréotypes entre ces deux voisins étaient exacerbés par les antagonismes politiques des époques coloniale et néocoloniale, lesquels antagonismes opposaient deux leaders représentants chacun sa communauté ; Jacques Opangault pour ceux du Haut-Congo et Fulbert Youlou pour ceux du Bas-Congo quoique chacun d'eux avait aussi des militants ou adeptes dans chaque communauté.

Mais entre les peuples du Haut-Congo, par exemple, les stéréotypes n'ont pas manqué de rythmer là encore, leurs rapports. Les Mbosi (Mbochi) qualifiant leurs voisins immédiats les Téké et Tégué de « malpropres, malodorants... » et ces derniers qualifiant les premiers de « brutaux, d'idiots » en les assimilant aux cabris dont ils tirent semble-t-il leur ethnonymie. S'agissant des Mbochi toujours, *Georges Mazénot*, (1970, p.190), missionnaire jadis en pays mbochi, ne qualifiait-il pas ceux-ci de « paresseux » ? Et Froment, administrateur colonial, de les qualifier de « rusés, défiants, fourbes, menteurs... ».

A ces stéréotypes vont s'ajouter des stéréotypes de type sexuel du genre : « les femmes Tsaangui, Puunu, Nzaabi, peut-être Makoua et Mbéti, sans citer d'autres, sont de mœurs très légères voire nymphomanes ». Le constat est que sont victimes de ces stéréotypes, souvent les femmes des zones forestières du Congo, des zones où la moralisation chrétienne, mieux l'évangélisation n'ont pas eu d'effet réel sur lesdites mœurs.

Dans le même cadre, il y a lieu de citer également l'antagonisme des rapports entre les Bantu, (les Noirs) et leurs voisins Pygmées dans les pays de la zone forestière d'Afrique Centrale. Les Bantu se croyant de « vrais hommes, êtres humains », « supérieurs » aux Pygmées qui sont des « sous-hommes » qu'ils asservissent et maltraitent délibérément.

Cela dit une question se pose. Le stéréotype ne repose-t-il pas, quoi qu'on pense ou quoi qu'on dise, sur un fond de vérité ? Ou encore le stéréotype ne comporte-t-il pas, de toute façon, au moins une part de vérité, un noyau de réalité qui justifierait son emploi occasionnel et expliquerait son existence ?

Ce qu'il faut admettre pour répondre à cette question, c'est que le stéréotype est la façon de caricaturer une vérité ou une réalité. Au regard des coutumes ou habitudes des groupes qui cohabitent, on peut sans hypocrisie tenir pour établi certains faits. Mais le tout est de pouvoir trouver une cause explicative à cela. Ces causes résultent, dans bien des cas, des rapports d'un

groupe avec son environnement naturel ou son écosystème. C'est pour dire que ce sont ces deux réalités physiques qui imposent des activités économiques et des habitudes à l'homme.

En relation avec ce qui vient d'être dit concernant les activités économiques et les habitudes, n'a-t-on pas entendu les uns dire des autres : « ...Ngala yi kwé nénéne mu maamba », en *kikongo* ou en *kilaari*, langues maternelles des habitants du Département du Pool. Allusion ici est faite aux peuples riverains, peuples pêcheurs par excellence, de la partie septentrionale du Congo, dont l'espace fluvial est le lieu où sont résolus, au quotidien, et les problèmes de survie économique et les besoins physiologiques. C'est le rapport entre l'idéal et le matériel dont parle Maurice Godelier (1984, p44).

Les caricatures visant le comportement du Mukongo tel que décrit par G. Léfouoba(2013, p247), méritent qu'on y apporte quelques explications.

Les Koongo en effet vivent dans la région des savanes. Or cette région n'est pas celle forestière où la végétation luxuriante avec des forêts très denses la rend giboyeuse. La rareté naturelle des ressources animales, sans compter la destruction effrénée de l'écosystème pour la conquête de la nourriture et du bois de chauffage, ont soumis ce peuple à l'activité plus agricole et de maraîchage qu'à l'activité cynégétique ou piscicole. Vivant dans cet environnement où la nature lui est pour ainsi dire ingrate, ce peuple vit dans une certaine précarité alimentaire. C'est ce qui le pousse à une gestion rigoureuse et parcimonieuse des ressources obtenues ; une pratique courante qui, désormais, fait partie de la culture et de la mentalité collective de ce peuple. Ce qui d'ailleurs lui vaut d'être taxé, à tort ou à raison, par les hors-groupes, de « peuple économe », « avars », « égoïste », etc. Autant dire que l'homme et le milieu naturel forment une symbiose, un écosystème car c'est en premier lieu le milieu géographique qui modèle presque la civilisation d'un groupe en lui donnant des matériaux appropriés et des habitudes.

Un autre stéréotype est à expliquer ; celui qui concerne les rapports entre les Mbosi (Mbochi) et les téké. Les premiers traitant les seconds de « malpropres », de « malodorants ». Il s'agit en réalité des Téké des Plateaux qui, depuis des générations, ont choisi d'installer leurs habitats loin des points d'eau. La rareté de cette denrée a fait, semble-t-il, qu'ils s'adonnent peu à la toilette. A cela s'ajoute, semble-t-il encore, chez eux, le rite du fumage du cadavre. Ce rite se déroule dans une sorte de case nommée *nzoantsuélé*, « nzo », case, maison ; « ntsuélé », espèce d'oiseau constructeur de nids ; littéralement : *case de ntsuélé*, où est claustré le parent survivant, considéré comme héritier présomptif au cas où le trépassé était un notable. Par ce fait

on suppose alors que les odeurs pestilentielles, dégagées par le cadavre, embaument suffisamment le corps du claustré. C'est ce qui fait que les Téké soient considérés par les Mbochi comme des « personnes malodorantes ».

Depuis quelques années, les Mbochi, dans l'ensemble, subissent des stéréotypes de la part de leurs concitoyens. Ils sont traités, confusément, de « voleurs ». Tout cela à cause de la mégestion des ressources de l'Etat dont est responsable une élite politico-oligarchique Mbochi au pouvoir depuis trois décennies. Comme les stéréotypes visent le groupe, ainsi que nous l'avons dit supra, tous les Mbochi sont donc des « voleurs ». N'est-ce pas cela l'aspect caricatural et surtout non fondé, quelquefois, du stéréotype ?

Cela étant tous les stéréotypes ne comportent pas seulement des préjugés défavorables ; il y en a, en revanche, qui comportent des préjugés favorables, mais à y bien regarder, ces préjugés sont « négativement » favorables au regard des rapports de force entre les groupes en présence. Par exemple, « les Laari sont les plus intelligents », le disent eux-mêmes et l'ont-ils fait accepter aux autres concitoyens ?

A ce sujet, l'explication est que du fait de leur proximité géographique avec la ville capitale, Brazzaville, qui abrite toutes les institutions de l'Etat dont les structures scolaires, tout le bénéfice a été pour eux. C'est pourquoi ils ont pu constituer le gros lot de lettrés voire de fonctionnaires pendant cette période coloniale et peut-être néocoloniale.

Dans le contexte des rapports entre le colonisateur et le colonisé, le premier, dans son ethnocentrisme, a conduit le second à sous-estimer sa propre culture pour valoriser celle du colonisateur. Dans leur état d'acculturés, certains Bantu d'Afrique centrale par exemple disent :

« Mondèlè nzambe », *Blanc Dieu*, en langue *lingala*, une des deux langues véhiculaires du Congo. Pour mythifier leur premier leader politique par exemple, les Kongo-Laari ont dit de l'Abbé Youlou Fulbert, qu'il était « mundélé ndombé », littéralement « Blanc Noir ».

Mais faut-il voir plutôt le sens inverse de l'expression qui était « Noir Blanc ». C'est à peu de choses près le « peau noire masque blanc » dont a parlé Franz Fanon (2013, p65).

Pour la première expression, le Blanc avait atteint la dimension « mystique » de Dieu vu ses inventions réalisées aux plans technologique et surtout médical.

Pour la seconde expression, l'intelligence « hors paire » de l'Abbé Youlou Fulbert le plaçait dans la catégorie des Blancs considérés, selon le mythe créé par les colonisés, de détenteurs de l'intelligence, du savoir et du savoir-faire.

C'est une mystification, dit Albert Memmi (1973, p117) pour qui

« l'idéologie d'une classe dirigeante, on le sait, se fait adopter dans une large mesure par les classes dirigées ».

En Afrique subsaharienne, les animosités, pour ne pas dire les conflits interethniques, ont joué de beaucoup dans la rupture des liens amicaux entre concitoyens. Si bien qu'il est difficile, à ce niveau, de voir un groupe donné apprécier favorablement l'autre groupe dans ce que cet autre a de positif comme valeur, savoir faire, etc. ; ce qui est positif va donc être caricaturé et transformé en de préjugés négatifs.

Cela étant, venons-en à savoir s'il y a un lien, fut-il lâche ou inextricable, entre l'*ethnie* et le *stéréotype*.

Au risque de nous répéter, le stéréotype vise le groupe ; il s'agit ici du groupe ethnique ou ethnolinguistique ou encore des macro ou micro-ethnies. Visé un seul individu n'est pas là ce qui fonde la notion de stéréotype. Les exemples supra concernant ce qui se dit de « l'autre », ce que l'on pense comme vrai chez « l'autre » suffisent à prouver ce lien pour ainsi dire inextricable qui existe entre l'*ethnie* et le *stéréotype*. L'un ne peut exister sans l'autre. Cette coexistence est la conséquence des rapports de voisinage.

Contrairement à ce que l'on pense toujours, les stéréotypes ne sont pas forcément la cause des animosités entre peuples voisins. Ils y'en a qui sont souvent inoffensifs et relèvent de la plaisanterie ironique quand il s'agit des groupes ethniques voisins, sortis par exemple du même moule historique et culturel. D'ailleurs certains ethnonymes sont tirés des stéréotypes. A ce sujet, Gilles Sautter (1966, p.238) nous informe que l'appellation Koyo, devenue Kouyou, (par la transcription administrative coloniale) avait été attribuée à ceux-ci par leurs voisins Mbochi avec qui ce groupe commerçait. Ces derniers disaient d'eux : *akaï oyoo* ; d'où Akoyo, (plur.) ; Okoyo, (sing.). Lexicalement, pour ces deux peuples qui partagent la même langue, sauf quelques variances non importantes, *akaï* vient du verbe *ikaa*, c'est-à-dire « se plaindre », se « lamenter » et *oyoo* c'est la « pauvreté ». Disent les Mbochi, les Koyo avaient l'habitude de boudier les prix, chers pour eux, des produits qu'on leur vendait ; c'était une manière de dévoiler leur pauvreté, disaient leurs partenaires commerciaux.

Par ailleurs, le même Gilles Sautter (1966, p.237), a révélé que l'ethnonyme Mbochi, tiré du mot *mbosi*, « cabri », avait été attribué à ce groupe par leurs voisins Likouba (riverains), parce que les Mbochi avaient peur de l'eau, ne savaient pas nager et consommaient abondamment les feuilles de manioc comme les cabris. Des exemples de ce genre, à y bien regarder, sont légion au regard de la plupart des ethnonymes en Afrique.

Conclusion :

Tout au long de cet exposé, nous avons pu montrer, certaines

illustrations à l'appui, qu'il y a un lien inextricable entre les *ethnies*, la *nation* et les *stéréotypes*.

Les *ethnies* et la *nation* se confondent d'une manière organique en ce sens que les réalités qui constituent les premières se retrouvent dans la seconde. Mais celle-ci, (la nation), du fait de son évolution historique, devient une entité fédératrice des groupes ethnolinguistiques et apparaît comme la forme la mieux organisée, la mieux structurée, assurant à ses membres les conditions de légitimité et de sécurité.

In fine l'*ethnie* comme la *nation* est l'ensemble des individus qui se veulent, se croient ou s'imaginent tels.

Les stéréotypes, ainsi que nous l'avons montré, résultent nécessairement des contacts entre les peuples ou les cultures ; mieux ils résultent de l'interaction des cultures. Car historiquement, à la faveur des mouvements migratoires, certains peuples se sont croisés, ont cohabité en entretenant des rapports soit d'amitié soit d'hostilité. La supériorité des uns sur les autres a nécessairement entraîné, au niveau culturel, des attitudes discriminatoires en répugnant souvent le mode de vie, les us et coutumes des assujettis. Et toutes ces discriminations et répugnances, comme attitudes, ont été sous-tendues par des discours de stigmatisation collective. C'est cela qui est l'origine voire la nature mêmes des *stéréotypes*.

Les stéréotypes n'étant pas tous discriminatoires, avouons-le, ce qu'il faut craindre c'est leur instrumentalisation faite, pour les besoins de la cause, par certains lobbys, en l'occurrence les lobbys politiques que nous qualifions d'« opérateurs ethniques ».

Références bibliographiques

- AMSELLE Jean-Loup et MBOKOLO Elikia (dir.), 1985, *Au cœur de l'ethnie : ethnies, tribalisme et Etat en Afrique*. Paris, La découverte.
- BONTE Pierre et IZARD Michel 2013, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF.
- BRETON Roland : 1981, *Les ethnies*, Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je.
- BRHUL Lévi Lucien, 1972, *La mentalité primitive*, Paris, Alcan.
- CHRETIEN Jean-Pierre et PRUNIER Gérard, 2003, *Les ethnies ont une histoire*, Paris, Karthala.
- FRANZ Fanon, 2003, *Peau blanche, masques blancs*, Paris, Eclat.
- FRAZER James George, 1972, *Anthropologie et colonialisme*, Paris, Anthropos.
- GODELIER Maurice, 1984, *L'idée et le matériel*, Paris, fayard.
- HEGEL Friedrich, 2008, *La raison dans l'histoire*, Paris, Hatier.

- KOULOUMBOU, Marie-Jeanne et MAVOUANGUI David (sous la direction de), 2013, *Valeurs kongo : Spécificité et Universalité*, Paris, L'Harmattan.
- LECLERC Gérard, 1972, *Anthropologie et colonialisme*, Paris, Anthropos.
- LECLERC Gérard, 1972, *Anthropologie et colonialisme*, Paris, Fayard.
- LEFOUOBA Grégoire, 2013, *Valeurs kongo : spécificité et universalité*, Paris, L'Harmattan.
- MAZENOT Georges, 1970, *La Likouala -Mossaka. Histoire de la pénétration du Haut-Congo 1878-1920*, Paris, Mouton.
- MEMMI Albert, 1973, *Portrait du colonisé*, Paris, Payot.
- MONTANDON Gaspard, 1972, *L'état actuel de l'ethnologie raciale*, Paris, Payot.
- PANOFF Michel et PERRIN Michel, 1973, *Dictionnaire de l'ethnologie*, Paris, Armand Colin.
- PREISWERK Roy et PERROT Dominique, 1975, *Ethnocentrisme et histoire ; l'Afrique, l'Amérique indienne et l'Asie dans les manuels occidentaux*, Paris, Anthropos.
- ROSENTHAL Victor et Ioudine, 2012, *Petit dictionnaire philosophique*, Paris, Eugène Varlin.
- SAUTTER Gilles, 1966, *De l'Atlantique au fleuve Congo. Une géographie du sous-peuplement, République du Congo, République Gabonaise*, T.1, Paris, La Haye- Mouton.
- STALINE Joseph, 1998, *Le marxisme et la question nationale*, Paris, Seuil.
- VACHER de Lapouge, 1985, *Race et milieu social, essai d'anthropologie*, Paris, Librairie Marcel Rivière.
- VELDE Alphonse Pierre, 1998, *L'homme et sa vision du monde dans la société négro- africaine*, Ed. Académia-Bruylant, B-1348, Louvain-La-Neuve.
- ZIEGLER Jean, 1978, *Main basse sur l'Afrique*, Paris, Seuil.